

Un hectare de poumon vert public

Le parc Sainte-Agathe sera accessible au public « d'ici 2 à 3 ans » via 750.000€ de travaux, dont 90% de subsides wallons. Le chantier débute en août par la restauration pour accès via le n°28 rue St-Laurent.



SURVEILLANCE INTRA-MUROS

Le parc ne sera ouvert qu'en journée, et la surveillance diurne intra-muros sera assurée par des gardiens de la paix. Le CPAS est propriétaire de la jungle pentue (et non du terrain privé du projet avorté hôtel 5* Sainte-Agathe) de 9320 m² entre les rues Saint-Laurent et Hullois. La transaction foncière avec la Ville sera effective « d'ici quelques semaines », annonce Sylvianne Kech, chef de projet de la ZIP/QI de Sainte-Marguerite : *le CPAS met son parc d'un ha à disposition de la Ville pour un € symbolique en échange de l'aménagement*. Le parc sera accessible, hormis via le n°28 rue Saint-Laurent, par deux placettes grillagées à percer dans le mur long de 250 mètres rue Hullois. La déclivité de 20 mètres du parc et le soutènement des terres rue Hullois empêche en effet d'abattre deux tiers du mur Hullois.



ANNE RONDIA :
CLIC POUR L'INTERVIEW © T.B.

L'un des deux accès rue Hullois se fera par l'ancienne consultation des nourrissons (ONE déménagée en 2007 rue Degrés-des-Tisserands) après



LA JUNGLE FOISONNE AU-DESSUS DES MURS RUE HULLOS. L'EX-ONE SERA DÉMOLIE ET ACCÈDERA AU PARC © T.B.

prochaine démolition « et éventuel désamiantage », explique Anne Rondia, architecte paysagiste à la Ville de Liège. L'avant-projet, avec étude de stabilité, sera peaufiné « fin 2009 », prévoit-elle. La « tâche verte » foisonnant jusqu'au au-dessus des murs compte des bouleaux, noisetiers... et lierre envahis de clématites, et « *tenaces renouées du Japon à traiter et faucher* ». La déclivité implique des rampes, escaliers et cheminements, et les vues vers Naimette et la tour Saint-Martin seront mises en valeur. Des espaces de jeux pour enfants

et ados « *ne sont pas exclus* », poursuit-elle, tandis que des vergers et/ou potagers collectifs assureront la tranquillité des riverains privés.

PAS DE PISCINE

Quid d'une piscine et de cascades ? « *C'est bien sûr l'archétype des parcs, répond Anne Rondia. Mais Sainte-Agathe est démunie de source d'eau. Une alimentation et la gestion seraient trop coûteuses. Des bornes fontaines d'eau potable sont envisageables* ». ♦

Terry BODSON